



Commission des dynamiques territoriales

14010 - Politique de la ville

Proposition d'attribution de subventions au titre du fonds de développement urbain pour l'appel à projets 2017 du Contrat de Ville Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse 2015-2020

Rapport n° CP/2017/220

Service gestionnaire :

L620 - Service Emploi, attractivité et innovations territoriales

Résumé :

Conformément à la loi relative à la ville et à la cohésion urbaine qui a été promulguée le 21 février 2014, le Département a adopté lors de la réunion de son Assemblée plénière du 6 juillet 2015, le Contrat de Ville Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse pour la période 2015-2020. Ce contrat a été conclu entre le Département et ses partenaires le 10 juillet 2015 à Haguenau.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'approuver les propositions de participations financières du Département aux différentes actions pour lesquelles il a été sollicité au titre du fonds de développement urbain, dans le cadre de l'appel à projets 2017 du Contrat de Ville.

1. Contexte

Partenaire historique de la Politique de la Ville, le Département s'est engagé à participer aux nouveaux Contrats de Ville pour la période 2015-2020, conformément à la loi relative à la Ville et à la cohésion urbaine, promulguée le 21 février 2014, qui a redéfini le cadre et les outils d'intervention de la Politique de la Ville.

Le Département s'est engagé, lors de la conclusion des Contrats de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), de Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse et de Saverne, à mobiliser ses dispositifs de droit commun ainsi que des crédits spécifiques (fonds de développement urbain) qui permettent de soutenir les projets les plus innovants.

L'intervention du Département pour les projets financés au titre des Contrats de Ville se fonde sur l'article 6 de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine.

L'engagement départemental au titre du fonds de développement urbain, s'élève pour l'année 2017 à 260 600 € pour les trois Contrats de Ville (EMS, Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse et Saverne). Les porteurs de projet sont des associations, des établissements publics locaux ou encore des communes.

2. Référentiel des priorités départementales pour les subventions au titre du fonds de développement urbain

Le Conseil Départemental a décidé le 8 décembre 2016 (CD/2016/171) des critères d'attribution des subventions au titre du fonds de développement urbain pour répondre aux

enjeux particulièrement récurrents dans les quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville (QPV) comme l'insertion et l'emploi.

Ces critères correspondent également à de nouveaux enjeux sociétaux, tels la radicalisation, l'addiction aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'amplification du décrochage scolaire et la démission parentale.

Les porteurs de projet ont ainsi été informés des priorités portées par la collectivité. Ainsi, ce référentiel assure une meilleure compréhension et visibilité des projets susceptibles d'être financés par le Département. L'effet escompté a pour objectif d'en améliorer leur instruction : diminution du nombre de demandes, amélioration qualitative des projets déposés et cohérence avec les priorités du Département.

Ce référentiel définit 10 priorités autour de trois axes :

- L'autonomisation de la jeunesse : la pratique sportive, l'engagement, l'accompagnement à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire, l'attractivité et la valorisation des établissements scolaires, l'accompagnement des parents ;
- L'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle : l'apprentissage et la maîtrise de la langue française, les parcours vers l'emploi, l'orientation et la formation, la création et la pérennisation d'entreprises ;

3. Contrat de Ville de Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse

Le Contrat de Ville de Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse 2015-2020 constitue le cadre d'intervention des collectivités et des partenaires signataires, en faveur de la Politique de la Ville. Il concerne 2 quartiers prioritaires, Les Pins-Musau à Haguenau et le quartier Liberté à Bischwiller.

Les autres quartiers identifiés dans le précédent Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2014 (CUCS) sont classés en territoire de veille active. Il s'agit des autres quartiers de Bischwiller, et de Haguenau (St Joseph, Bildstoeckel et centre-ville) ainsi que deux sites d'habitat précaire de Kaltenhouse (Rosenfeld, Aviation).

4. Propositions d'attribution de subventions au titre de l'appel à projets 2017 du Contrat de Ville de Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse

Au titre de l'appel à projets Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse 2017 :

- 57 dossiers ont été déposés par les porteurs de projets, dont 18 nouveaux ;
- 26 actions sollicitent le Département, dont 11 nouvelles :
 - 18 actions pour 41 828 € demandés, au titre des crédits du fonds de développement urbain ;
 - 10 actions pour 38 150 € au titre des crédits de droit commun (2 actions sollicitent à la fois le fonds urbain et le droit commun).

La Commission Territoriale Nord en date du 24 avril 2017, a émis un avis favorable pour 13 projets suivants :

- Actions menées sur la Commune de Haguenau :
 - Retravailler Alsace – Mobilisation vers l'emploi des femmes : 2 334 €
 - JEEP - Entre Filles : 560 €
 - JEEP - Actions de rupture : 600 €
 - CSC du Langensand - Ateliers socio-linguistiques : 2 500 €

- CIDFF - Ateliers scolarisation et parentalité Kaltenhouse : 5 000 €
 - Comité régional EPMM Sport pour tous - Revolu'Forme : 1 500 €
 - Relais Culturel Haguenau – Spectacles décentralisés dans les quartiers prioritaires de la Ville: 1 000 €
- Actions menées sur la Commune de Bischwiller :
 - ASTU - Adulte Relais Bischwiller : 1 500 €
 - CASF - Semaine contre le racisme : 1 000 €
 - CASF - Regards de jeunes : 2 300 €
 - CASF - Ateliers linguistiques et multimédia : 3 000 €
 - Les Petits Débrouillards - Science en bas de chez toi : 1 000 €
 - Ville de Bischwiller – Bourse au Permis : 1 000 €
 - Actions menées sur le territoire de la commune de Kaltenhouse :
 - CIDFF - Ateliers scolarisation et parentalité: 5 000 €

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions pour la réalisation de ces 13 projets pour un montant total de 23 294 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17683	65-6574-71	200 600,00 €	200 600,00 €	22 294,00 €
41911	65-65734-71	10 000,00 €	10 000,00 €	1 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Dans le cadre de l'appel à projets 2017 du Contrat de ville Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse :

- décide d'attribuer au titre du fonds de développement urbain pour l'année 2017 des subventions d'un montant total de 23 294 € aux bénéficiaires dont la liste est jointe en annexe, et selon la répartition présentée dans cette même annexe ;
- autorise le versement des subventions de fonctionnement dans leur intégralité dès que la présente délibération sera devenue exécutoire.

Strasbourg, le 30/05/17

Le Président,



Frédéric BIERRY